

Réf: Dossier N° 320159

Avis de constitution

« GO MOTORS »

ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR BATIM DERRIERE LE

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/05/2024 reçus par Me AKATCHA G. ALBERIC, enregistrés au CEPICI, le 05/06/2024, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « GO MOTORS »

**TRANSPORT ROUTIER PUBLIC, QUI EST L'ACTIVITE PRINCIPALE -
TRANSPORT DE PERSONNES -TRANSPORT DE MARCHANDISE -
TRANSPORT TOURISTIQUE - TRANSPORT EN GENERAL -
LOCATION DE VEHICULE - LA GESTION DE VTC - TRANSPORT
PRIVE ET PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES - LA
LOCATION ET LA VENTE DE VEHICULE - LA GESTION DE FLOTTE -
LA PARTICIPATION SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT DANS
TOUTES ENTREPRISES**

**IVOIRIENNES ET ETRANGERES - LE CONTROLE ET LA MISE EN
VALEUR DE CES PARTICIPATIONS - ET GENERALEMENT, TOUTES
OPERATIONS COMMERCIALES, FINANCIERES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR BATIM DERRIERE LE

M HAMZA IBRAHIM (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B17-00052 du 01/07/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°39414/GTCA/RC/2024 du 01/07/2024

Pour Avis

Le CEPICI

